

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Délibération N° RTM/2022-14.04//003 Portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021

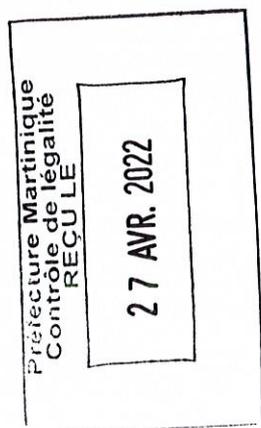


CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Séance du 14/04/2022
à 11H00
Salle 45

Date de la convocation :
08/04/2022

Date d'envoi :
08/04/2022

Administrateurs en exercice :	7
Administrateurs présents :	4
- Dont représentés :	1
Administrateurs absents :	4
Suffrages exprimés	4
Vote : Pour :	4
Contre :	0
Abstentions :	0



Le 14 AVRIL 2022 à 11H00, le Conseil d'Administration de l'EPIC Régie des Transports de Martinique s'est réuni sur son site d'exploitation au Centre Technique de Transports, rue Ferrements, ZAC de la Trompeuse BP 90971, 97246 FORT DE FRANCE CEDEX, selon les dispositions de ses statuts.

Présents :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Jean-Claude DUVERGER
- Monsieur Olivier MARIE-REINE
- Monsieur Charles CHAMMAS, suppléant de Monsieur Didier LAGUERRE
- Monsieur José MIRANDE en distanciel

Pour la paierie Territoriale

- Madame Marie OSTALIE-MORVILLIER

Pour les membres du Comité Social Economique de la RTM :

- Monsieur Alex MARIE-CELINE
- Monsieur Miguel GUACIDE

Absents ayant donné pouvoir : 0

Absents excusés :

Pour MARTINIQUE TRANSPORT :

- Monsieur Didier LAGUERRE
- Monsieur Louis BOUTRIN
- Monsieur Johnny HAJJAR
- Madame Chantal MAIGNAN

Assistaient également au Conseil d'Administration :

- Des membres de l'administration de la REGIE DES TRANSPORTS DE MARTINIQUE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 1801-1, L. 1221-3 et suivants et R. 1221-1 et suivants ;

Vu la délibération n°20-30.01/002 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 30 janvier 2020 portant création d'une régie de transport et adoption des statuts correspondants ;

Vu la délibération n°21-04.08/039 du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT en date du 04 août 2021 portant désignation des représentant élus siégeant au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Régie des Transports de Martinique ;

Vu la délibération de MARTINIQUE TRANSPORT n° 20-24.09/037 du 24 septembre 2020 portant approbation des statuts modifiés de la Régie des Transports de Martinique et les statuts correspondants ;

Vu la délibération n° RTM/2021-31.08//013 du 31 août 2021 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Régie des Transports de Martinique ;

Considérant que L'article L2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, s'il est possible d'estimer les résultats de l'exécution budgétaire avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil d'Administration peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des restes à réaliser au 31 décembre (documents annexés à la délibération). Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la collectivité. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation ;

Sur rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration ;

ADOpte LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : Le Conseil d'Administration constate le résultat de clôture estimé de 2021 et statue sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2022 conformément au tableau ci-dessous.



27 AVR. 2022

SECTION FONCTIONNEMENT	Résultat de l'exercice 2021	1 744 265,06
	Résultat reporté de l'exercice 2020	1 119 488,20
	Résultat cumulé hors RAR	2 863 753,26
	Dépenses engagées non mandatées	-1 208 090,63
	Recettes restant à réaliser	0,00
	Résultat cumulé avec RAR	1 655 662,63

SECTION D'INVESTISSEMENT	Excédent de financement de l'exercice 2021	677 245,21
	Résultat de financement de l'exercice 2020 reporté	-14 206,39
	Résultat net d'investissement	663 038,82
	Dépenses engagées non mandatées	-875 345,17
	Recettes restant à réaliser	0,00
	Besoin de financement 2021	-212 306,35

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	3 526 792,08
---------------------------------------	---------------------

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2021	002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 280 673,65
	001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	663 038,82
	1068 Excédent de financement capitalisé	583 079,61

Article 2 : Le Conseil d'Administration donne mandat au Directeur Général pour prendre toute mesure et signer tout acte et document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération du Conseil d'Administration, qui pourra être diffusée partout où besoin sera, sera publiée dans le Recueil des Actes Administratifs de l'établissement.

Article 4 : La présente délibération du Conseil d'Administration entre en vigueur dès qu'il a été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté par le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres avec quatre (4) voix, en sa séance du 14 avril 2022.



**Pour extrait certifié conforme,
Fort-de-France, le 25 avril 2022**

**Le Président du Conseil
d'Administration de la Régie des
Transports de Martinique**


Jean-Claude DUVERGER

Jean-Claude DUVERGER
Président
Régie des Transports de Martinique

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
27 AVR. 2022

Reprise Anticipée des Résultats de l'exercice 2021

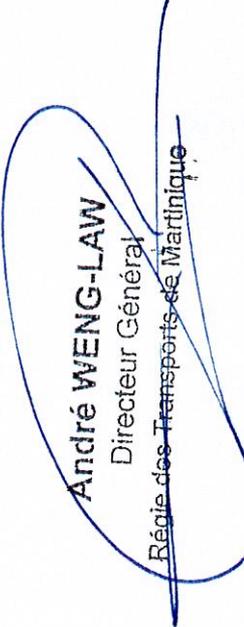
SECTION	Résultat de l'exercice 2021	1 744 265,06
FONCTIONNEMENT	Résultat reporté de l'exercice 2020	1 119 488,20
	Résultat cumulé hors RAR	2 863 753,26
	Dépenses engagées non mandatées	-1 208 090,63
	Recettes restant à réaliser	0,00
	Résultat cumulé avec RAR	1 655 662,63

SECTION	Excédent de financement de l'exercice 2021	677 245,21
D'INVESTISSEMENT	Résultat de financement de l'exercice 2020 reporté	-14 206,39
	Résultat net d'investissement	663 038,82
	Dépenses engagées non mandatées	-875 345,17
	Recettes restant à réaliser	0,00
	Besoin de financement 2021	-212 306,35

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		3 526 792,08
-----------------------------------	--	---------------------

REPRISE ANTICIPEE	002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 280 673,65
DES RESULTATS 2021	001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	663 038,82
	1068 Excédent de financement capitalisé	583 079,61

Fait à Fort-de-France, le 14 Avril 2022


André WENG-LAW
 Directeur Général
 Régie des Transports de Martinique